

A.B.E

SAS au capital de 550 €

Siège social : 4 chemin du pra bovi 74540 Chapeiry

RCS Annecy n° 931 665 814

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Réunie le 24 décembre 2025 à 14 heures au siège social.

Présidence

L'Assemblée est présidée par Dalex Elodie, gérante de la société.

Constatation de la perte

L'Assemblée prend acte de la lecture des comptes annuels clos au 30 juin 2025, lesquels font apparaître une perte ayant pour effet de ramener les capitaux propres à un montant inférieur à la moitié du capital social, conformément à l'article L. 225-248 (SAS) du Code de commerce.

Décision

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de **ne pas dissoudre la société** et de poursuivre l'activité, malgré la perte de la moitié du capital social.

La perte étant uniquement le résultat d'une charge liée à l'achat unique de la licence de revente.

Publication

L'Assemblée donne tous pouvoirs à la gérante pour effectuer les formalités de publication au journal d'annonces légales et le dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal de commerce compétent.

Fait à Chapeiry le 24 décembre 2025

En deux exemplaires originaux.

La Gérante

Dalex Elodie

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the name 'Dalex Elodie'.